

DEC213505INSB

Décision portant nomination de Mme Suliann Ben Hamed aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5229 intitulée « Institut des Sciences Cognitives Marc Jeannerod (ISC-MJ) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS en date du 18 décembre 2020 portant création renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5229 intitulée « Institut des Sciences Cognitives Marc Jeannerod » et nommant M. Pier Francesco Ferrari directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Suliann Ben Hamed, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} janvier 2022, pour la durée fixée dans la décision DEC201509DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5229.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 5 janvier 2022

Le président - directeur général
Antoine Petit



DEC213814INSHS

Décision portant nomination de Mme Amélie Nuq aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°5190 intitulée « Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes – LARHRA ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS en date du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5190 intitulée « Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes - LARHRA » ;

Vu la décision DEC212356INSHS en date du 22 juillet portant nomination de Mme Amélie Nuq aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2021 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu le procès-verbal du conseil de laboratoire du LARHRA en date du 17 décembre 2020 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} janvier 2022, Mme Amélie Nuq, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

4 JAN. 2022

Le président - directeur général
Antoine Petit